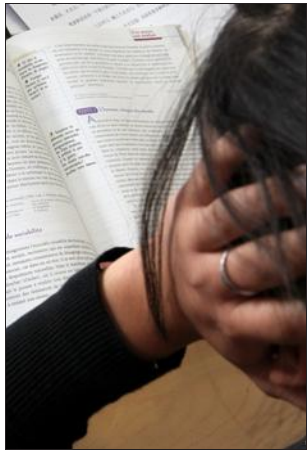


INITIATIVE

Réviser le Bac ou le Brevet à la médiathèque

» La médiathèque Jean-Jacques Rousseau a lancé une opération utile et bien pensée : elle met un espace à disposition des lycéens et des collégiens, au deuxième étage, pour réviser le Bac ou le Brevet des collèges. Accès wifi gratuit, dictionnaires et ouvrages de référence sont proposés, à l'abri des tentations et des distractions. Les bibliothécaires sont aussi disponibles pour répondre aux questions des élèves.



PLAN DE DÉPLACEMENTS URBAINS

La lettre du maire provoque des réactions

» Suite à la lettre ouverte publiée par le maire, Michel Dantin (LR), afin de défendre le Plan de déplacements urbains, les réactions ont été multiples. L'élu socialiste Jean-Benoît Cérimo a lui aussi dégainé une lettre ouverte pour détailler ses griefs envers la majorité (jbcerino.wordpress.com). L'opposition conteste par ailleurs le chiffre énoncé au sujet du nombre d'arbres abattus et replantés sous la précédente mandature (2 000) : « Entre 2008 et 2012, 1 091 arbres [l'ont été], soit une moyenne de 270 arbres/an ». Enfin, « Circulation concertée, quartiers préservés » s'indigne notamment sur l'accusation de politisation rampante. « Renvoyer systématiquement les collectifs à une image de pauvres gens manipulés par une opposition aigrie et revancharde est faire très peu de cas de la réalité : ces citoyens, dont beaucoup ont voté pour vous, vous parlent de leur cadre de vie ».



CHAMBÉRY

AGENDA

AUJOURD'HUI

→ **Conférences-débats**
- « Laïcité et fait religieux en prison », à 20 heures, salle festive du Scarabée, Les Hauts-de-Chambéry.
- « Demain, quelle médecine ? », à 20 h, au bar-restaurant Le beaujolais, 155 rue Nicolas-Parent.
→ **Spectacle**
In said-La Troupe, à 20 heures à l'auditorium cité des arts.
→ **Concerts**
- Moonwaker + Blow (Composte Rock + Psyche Rock)
À 21 h, à la Soute.
- Maissiat, à 20h30, au Totem + La compagnie la caravane de l'étrange en accueil sur le patio, à 19h30 et 22h30.
→ **Conférence**
« Mouvements verticaux des côtes d'Amérique du Sud : cycle

sismique, tsunamis et déformations géographiques de la plaque continentale », par Joseph Martinod, professeur de géologie, à 14h30 salle Jean-Renoir.
→ **Thé dansant**
Organisé par le club de retraités de Chambéry, de 14h30 à 17h30, salle polyvalente de Mérande entrée : 5€.
→ **Ateliers "initiation au Tango"**
à Malraux, à 19h30 et 21 h (gratuit).
→ **Visite guidée**
Du château à la ville : un patrimoine en mouvement
Découvrez l'histoire de Chambéry, ancienne capitale d'une grande famille princière d'Europe, à 14h30, Château des Ducs de Savoie, Place du Château.
→ **Assemblée générale**
De la Société d'Histoire Naturelle de savoie, à 18 h, au Muséum.

UTILE

DE GARDE

→ **SAMU**
Tél. 15.
→ **Pharmacie**
De Bissy, Avenue de La Motte-Servolex, Chambéry. Tél. 39 15.
→ **SOS médecins 73**
24 h/24, 7 j/7, Tél. 36 24.
→ **Centre hospitalier**
Tél. 04 79 96 50 50.
→ **Centre antipoison**
Tél. 04 72 11 69 11.
→ **Sos femmes violences**
Tél. 04 79 85 53 68.
→ **SOS avocats 73**
Tél. 06 73 55 79 06.
→ **Service des eaux**
Tél. 04 79 96 86 70 (24 h/24).

LOCALE EXPRESS



FESTIVAL

Les métiers de la montagne dans toute la ville du 16 au 20 novembre

Une piste de ski Boulevard de la Colonne et non plus à Curial, le village des artisans place Saint-Léger, des artistes sous un chapiteau place de la mairie... Le prochain festival international des métiers de la montagne entend se déployer dans toute la ville du 16 au 20 novembre (photo Gilles Garofolin).

MUSIQUE

La flûte à l'honneur pour le prochain concert au Palais de Justice

Samedi à 18h30, un nouveau rendez-vous est proposé dans le cadre des concerts au Palais de Justice. Ce sera Maxence Lariou, flûtiste, fêtant ses 65 ans de carrière qui viendra interpréter des œuvres de Bach, Telemann, Corelli et Vivaldi

Prix des places : 16 euros adultes, 12 euros adhérents et 6 euros jeunes.

Réservations par téléphone au 0681193636 ou par mail : georges.kiss@wanadoo.fr. Les places sont aussi en vente à l'entrée à partir de 17 h 30.



CONSEIL MUNICIPAL | La "vétusté" de l'établissement est le principal argument avancé par la majorité

La fermeture de l'école Pablo Neruda s'invite en séance

L'ambiance était pour le moins agitée lors du conseil municipal de Chambéry, mardi soir. Parmi les 16 délibérations à l'ordre du jour, plusieurs ont fait l'objet de débats houleux entre majorité et opposition, comme celle sur la fermeture de l'école Pablo Neruda. Une poignée de Chambériens, parents d'élèves, enseignants ou responsables pédagogiques, ont témoigné silencieusement de leur mécontentement avec une banderole sur laquelle le slogan "Respect pour les familles" était inscrit. Un dossier sensible car rattaché au quartier prioritaire de Chambéry-le-Haut, et pour lequel le maire (LR) de la ville Michel Dantin a d'emblée souhaité « faire taire les rumeurs d'autres éventuelles fermetures d'écoles » dans cette zone.

Côté opposition, l'affirmation n'a pas tardé à être remise en doute : « Le 10 février dernier, vous assuriez encore que l'école ne serait pas fermée », a affirmé Guy Fajeau (FDG). Pour sa défense, le maire a plaidé la « concertation et la délibération » avec les parents et directrices d'école.

Une « méthode brutale » selon l'opposition

Si une lettre a bien été envoyée aux parents d'élèves quelques mois plus tôt pour les prévenir du délabrement de l'établissement, le conseiller municipal d'opposition regrette qu'aucune fermeture n'ait été évoquée. « Là encore, c'est une méthode brutale, sans concertation », a souligné Guy Fajeau, s'appuyant sur la circulaire Valls de novembre 2015 disposant que ce genre de situation devait faire l'objet d'une anticipation. « Des rénovations étaient possibles mais rien n'a été fait depuis 2014, peut-être aviez-vous déjà prévu de fermer l'école ».

Nejma BRAHIM



Une délégation de parents et enseignants contre le projet s'est rendue au conseil municipal, mardi soir. Le DL/NB

Pour Michel Dantin, il s'agit d'une nécessité : « vétusté des infrastructures, effectifs scolaires en baisse, problèmes d'hygiène des sanitaires... » La décision sera effective dès juillet 2016 et les périmètres scolaires modifiés au 1^{er} septembre pour l'accueil des élèves dans les écoles des Combes, de la Grenouillère et de Vert bois. Jean-Pierre Ruffier, ancien premier adjoint de Bernadette Laclais (PS), s'inquiète des conséquences : « Vous vous attaquez au cœur du quartier [...] Aucune garantie du maintien de la mixité sociale n'a été démontrée jusqu'ici. »

Le maire, qui ne voit là qu'une « peur du changement », a assuré que d'autres délibérations auraient lieu d'ici juillet prochain, en attendant un verdict définitif.

La Ville cède deux tiers de ses parts de la Saiem à Chambéry Métropole

La question avait déjà été évoquée lors du conseil municipal du 6 avril dernier. Mardi soir, la vente des parts de la Saiem de la Ville à la communauté d'agglomération Chambéry Métropole a fait à nouveau polémique.

Bernadette Laclais (PS), leader de l'opposition, a fait part de son mécontentement quant à cette décision, prise par le maire (LR) Michel Dantin fin février dernier. « À 20,72€ l'action, vous bradez un patrimoine de grande valeur », a-t-elle déploré alors que l'opposition l'estime à 138€. « Ce n'est certainement pas une so-

lution pour l'endettement, et cela ne sert pas les intérêts des Chambériens. »

Un vote à bulletin secret, 2/3 des parts cédées

Pour Alexandra Turnar, présidente de la Saiem également adjointe de la majorité au logement, c'est tout l'inverse : « Je ne suis pas une méchante, je ne me réveille pas tous les matins en me demandant ce que je pourrai faire pour pénaliser notre ville », a-t-elle déclaré à l'intention de Bernadette Laclais. « Vous avez l'indignation sélective », a ajouté l'élue, faisant référence à la vente d'action à

un prix faible dix ans plus tôt. Après un vote à bulletin secret sous contrôle d'un huissier, la majorité a confirmé la vente de deux tiers des parts de la Saiem, pour un coût total de 3 millions d'euros. Si la recette correspondante est promise au budget 2016, Guy Fajeau (FDG) dénonce une « fusion/absorption programmée de Chambéry Alpes habitat par la Saiem », sur fond de « privatisation. »

Un dossier qui rappelle celui du centre funéraire, qui avait aussi provoqué l'indignation des élus de l'opposition.

N.B.

Abattage des arbres : les manifestants une nouvelle fois déboutés

Ils voulaient faire entendre leur voix... Ils ne sont pas passés inaperçus. Les membres des collectifs "SOS Arbres" et CCQP(*) se sont donné rendez-vous devant l'Hôtel de Ville, dès 18h30, pour chanter une Marseillaise revisitée en hommage aux arbres abattus. Ils étaient une trentaine à s'introduire ensuite dans la salle des délibérations, banderoles à la main, pour chahuter le début de la séance.

Le vœu de suspension des travaux rejeté

Le dossier n'était pourtant pas à l'ordre du jour. Mais un temps de parole leur a accordé en fin de conseil municipal, pour répondre à leur demande de suspension des travaux jusqu'à l'audience du référé prévue le 27 mai.

L'occasion pour des membres de l'opposition comme

Jean-Benoît Cérimo (PS), Bernadette Laclais (PS) ou Henri Dupassieux (EELV), d'exprimer leur désaccord avec la récente coupe des arbres. Jean-Benoît Cérimo reproche à la majorité l'absence de concertation et le refus du dialogue : « Vous avez commis l'erreur de mépriser les habitants et d'ignorer leur volonté de participation citoyenne », a-t-il martelé. « Il y a eu des réunions publiques et le plan dévoilé par la Ville était très clair », a rétorqué Michel Dantin, maire (LR) de Chambéry. « Et quand mon entourage s'est entendu dire qu'un parking serait construit à la place des arbres, je comprends les 7 000 signatures recueillies. » Bernadette Laclais en a profité pour évoquer « un manque d'information flagrant de la part de la majorité sur ce projet. » Pour Henri Du-



Plusieurs militants contre l'abattage des arbres se sont mobilisés devant l'Hôtel de Ville, mardi soir. Le DL/NB

passieux, c'est davantage le « patrimoine historique de la ville qui a été détruit. » Mais mardi soir, ils ne « refont pas le débat » a tranché Michel Dantin, laissant place au vote des élus qui rejeteront en majorité la suspen-

sion immédiate des travaux. Si Jean-Benoît Cérimo s'y attendait, il a malgré tout fait une « demande officielle de rendez-vous » pour les jours qui suivront l'audience. Une nouvelle passe d'arme était prévisible hier soir, au con-

seil communautaire (voir nos éditions du vendredi 20 mai).

N.B.

(*)CCQP : Circulation concertée, quartiers préservés

le dauphiné

POUR NOUS SUIVRE :

Vous pouvez nous suivre quotidiennement sur :

Facebook
Le Dauphiné Libéré



Twitter
@LeDL73

POUR NOUS JOINDRE :

8 bd du Théâtre 73000 CHAMBÉRY
Rédaction : 04 79 33 46 18 LD.Lcentrech@ledauphine.com
Publicité : 04 79 33 86 79 stephane.robert@ledauphine.com